

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 3 (1895)  
**Heft:** 6

**Quellentext:** Le débordement de la Veveyse en 1726  
**Autor:** Cart, J.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

» Dans l'après-midi, il y a eu une revue des trois compagnies suisses à laquelle ont assisté M. le syndic de la garde et les conseillers majors. Une grande fraternité paraît déjà exister entre la garde genevoise et nos alliés.

» Du 3 juin. — Aujourd'hui, M. le syndic de la garde, accompagné du chef des troupes alliées, a fait la visite et l'inspection des postes. On a ensuite déterminé ceux que les Suisses occuperont. Dès ce soir, ils montent la garde à Bel-Air et aux portes de Neuve et Cornavin ; la garde genevoise conserve tous les autres.

» A onze heures, tous les officiers de la garde genevoise en grand uniforme se sont rendus chez M. le colonel Girard, pour lui faire une visite de corps. Ils ont reçu de ce brave militaire l'accueil le plus distingué. »

---

## LE DÉBORDEMENT DE LA VEVEYSE EN 1726.

Dans leur *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, MM. Martignier et de Crousaz racontent que la Veveyse a été souvent autrefois, pour la ville de Vevey, un voisin incommodé et dangereux. Ils rappellent, en particulier, qu'en 1726, le débordement de cette rivière fut considérable et qu'il entraîna de grandes pertes pour la ville et pour les particuliers.

Il m'est tombé entre les mains une lettre qui renferme sur cette catastrophe des détails assez complets et qui me paraissent devoir intéresser les lecteurs de la *Revue historique*.

Cette lettre, adressée à M. Jaques Alrich, régent à Rolle, est de la main du fils du destinataire, M. Alrich, régent à Vevey. Je la donne telle quelle, en me bornant, pour le soulagement des lecteurs, à en corriger l'orthographe et la ponctuation.

De Vevey, ce 7<sup>e</sup> juillet 1726.

Mon très cher et très honoré père,

« Je viens vous apprendre par celle-ci une nouvelle bien triste et affligeante et dont je ne doute point que toute personne qui a tant soit peu de charité et d'humanité venant à la savoir, n'en soit touchée et pénétrée.

» Je vous dirai donc que vendredi au soir, sur les huit heures, il commença à faire un temps si terrible que toute la ville de Vevey croyait être perdue, car on ne voyait qu'éclairs, on n'entendait que tonnerres effroyables, et la foudre tomba sur l'hôpital et le collège, sans pourtant faire grand mal, grâces à Dieu. A quoi succéda un si grand débordement d'eau que presque la moitié de la ville en a été endommagée, à savoir le bourg du Sauveur, une partie du bourg Franc, une partie du bourg de la Villeneuve et tout le bourg aux Favres, et de là le pont de la Veveyse, car l'eau montait dans ces endroits-là jusque dans les poèles (chambres où se trouvait le poêle et où se tenait la famille). Quatre personnes ayant voulu sortir des maisons pour se sauver ont été emportées par l'eau et noyées. Il y a eu aussi du bétail de noyé, des maisons qui sont tombées par la violence du torrent qui en a creusé et sapé les fondements et emmené les murailles, renversé quantité de grosses et fortes murailles, déraciné quantité de forts et beaux arbres, emporté la terre de plusieurs belles possessions et ravagé jusqu'à six-vingts pieds d'arbres dans un seul verger, abattu une très forte et solide muraille faite dernièrement avec beaucoup de frais pour le commencement d'un port, emmené presque tous les moulins et mis hors d'état de moudre ceux qui restent. Ceux qui étaient au premier étage des maisons seraient péris si ceux qui étaient au second ne se fussent empêtrés à enfoncer les planchers et à les tirer avec des cordes. En un mot, la désolation est si grande qu'il n'est pas possible de la décrire, ni de l'exprimer. Cette ravine d'eau a emporté et enlevé des ménages entiers, portes, tables, coffres, garderobes, tonneaux, blé, farine, et tout ce qu'elle a trouvé devant soi. Les boutiques de plusieurs marchands, confiseurs et droguistes, ont été fort endommagées, et du côté de la Tour, l'eau a aussi fait beaucoup de ravages, enlevé deux ponts assez forts, emmené quantité d'arbres et des vignes, et là où l'eau n'a pas fait de mal, la grêle en a

fait considérablement. Plus loin que la Tour, l'eau a aussi ravagé plusieurs maisons et terres et arbres, et fait périr beaucoup de bétail ; de sorte que plusieurs personnes se trouvent réduites à l'extrême et n'en relèveront jamais, si Dieu ne leur aide et n'a pitié d'eux, et si le Souverain ne leur tend la main par ses charités et bontés accoutumées.

» J'ai aussi part à ce malheur de deux côtés, car le verger dont j'ai parlé ci-devant m'était hypothéqué pour 500 francs, et si on n'aide à cet homme à se relever, le voilà ruiné. D'ailleurs, l'eau m'a abattu une muraille de vigne qui est du côté de la Tour, qui me coûtera bon de faire relever. En tout cela, nous devons, les uns et les autres, recevoir, avec humilité et soumission, cette correction du Seigneur et baiser la verge qui nous frappe, prévenir et détourner de plus grands coups par une sincère repentance et un véritable amendement de vie. Le Seigneur, par sa bonté, veuille produire lui-même en nous le vouloir et le parfaire selon son bon plaisir. »

Les réflexions que cette lettre suggère naîtront d'elles-mêmes dans l'esprit du lecteur. Si la description des maux causés par l'inondation est un peu ample, si le consciencieux régent n'omet aucun détail, d'autre part, quelle soumission à la volonté de Celui qui dispose des éléments selon son gré, et quelle absence totale de murmures chez un homme qui, lui aussi, comme il le dit, a eu *part à ce malheur!* A cet égard, pas tant de phrases, mais une vue élevée sur les épreuves auxquelles les hommes peuvent être soumis.

Il paraît, toujours d'après le *Dictionnaire historique*, que, selon le vœu du régent Alrich, les secours ne manquèrent pas aux sinistrés de Vevey. La ville de Lausanne s'empressa d'envoyer dans cette ville M. le maistre de Crousaz, avec 800 ouvriers, pour aider à contenir et diguer le torrent ; des collectes furent aussi faites pour subvenir aux dépenses nécessaires.

J. CART.